



Avis d'audience

Le 13 avril 2011

Réf. 2011-H-105

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en avril pour étudier la demande d'approbation du Document d'information sur la portée des Lignes directrices spécifiques au projet d'établissement d'une usine de traitement et d'un système d'évacuation proposé par Cameco Corporation (Cameco) à son établissement minier de Rabbit Lake.

Le projet proposé a pour but d'établir une nouvelle usine de traitement de l'eau de mine à osmose inverse ainsi qu'un système d'évacuation à la mine Eagle Point située sur le site de l'établissement minier de Rabbit Lake appartenant à Cameco. Cameco estime que ce système est essentiel pour gérer en permanence les volumes prévus d'entrée d'eau. La mine est en activité depuis 1994.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande de Cameco. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et Cameco.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera diffusé sur le site Web de la CCSN et sera accessible au public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire de Cameco ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Administratrice de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C. P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télé. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca